

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat d'Ambulancier *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, deux sessions d'examen se sont déroulées, en février et en juillet, pour la formation d'ambulancier. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 18 semaines, les personnes interrogées ont donc débuté leur formation en 2014 ou 2015.

40 des 46 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 87%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Les effectifs répondant à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des enquêtés ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe et du COTEF de formation**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

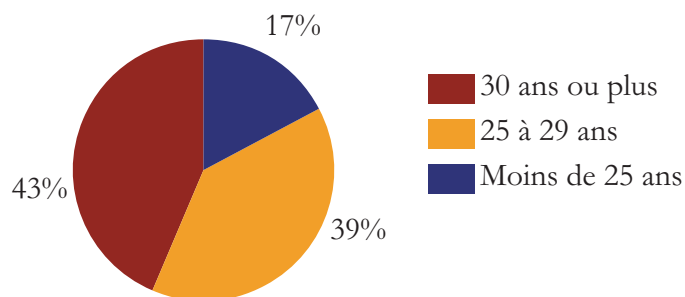
Quel est leur sexe ?



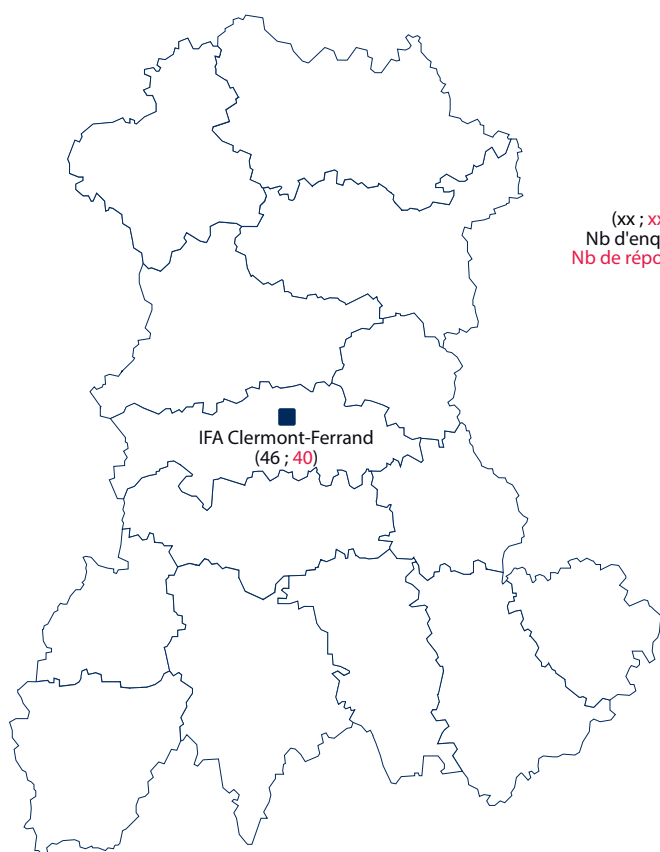
Le public est majoritairement masculin et plus de la moitié des diplômés a moins de 30 ans*.

La part des 30 ans et plus est en recul de 10 points par rapport à la cohorte 2014.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



(xx ; xx) :
Nb d'enquêtés
Nb de répondants

En Auvergne, un seul institut (IFA) propose la formation d'ambulancier, en formation initiale agréée par la Région (COTEF de Clermont-Ferrand).

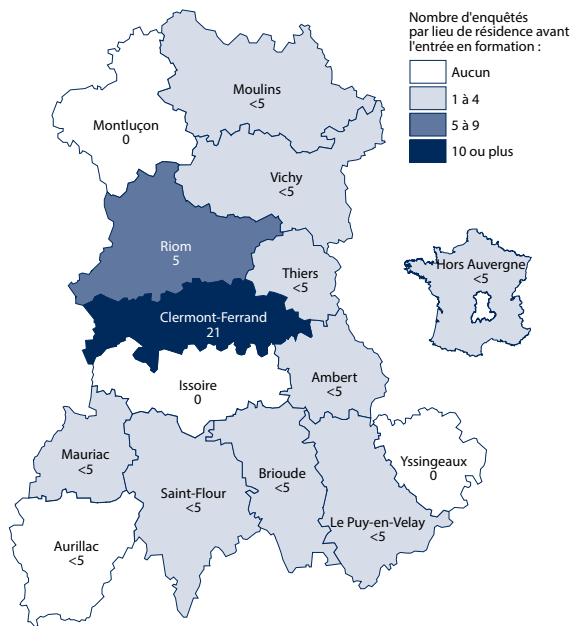
A noter qu'un autre IFA est agréé par la Région à Toulon-sur-Allier, mais uniquement pour des parcours de formation en cours d'emploi.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation.



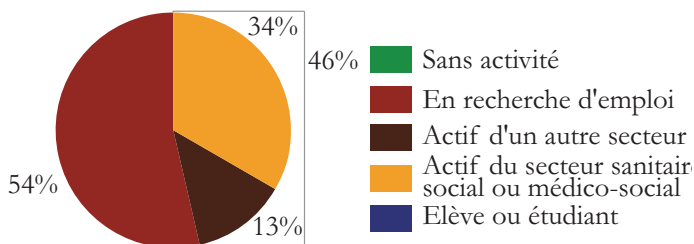
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



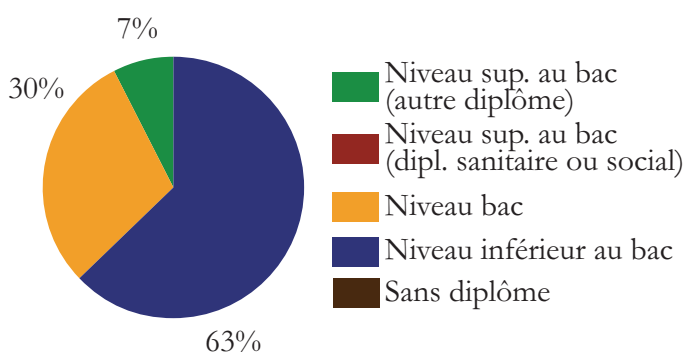
46% des diplômés résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation. 48% résidaient sur un autre COTEF et 5% hors Auvergne.

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



54% des diplômés étaient demandeurs d'emploi avant d'entrer en formation d'ambulancier (73% pour la cohorte 2014). 46% étaient actifs, salariés ou professions libérales, 34% exerçant dans le secteur sanitaire, social ou médico-social.

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

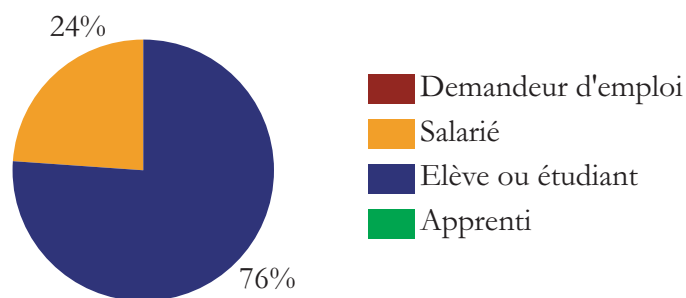


63% des diplômés étaient titulaires d'un diplôme de niveau 5 avant leur entrée en formation et 30%, d'un niveau 4 (proportions inverses par rapport aux diplômés de 2014). Cette répartition est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 21% de titulaires du diplôme d'auxiliaire ambulancier, 16% d'autres diplômes de niveau bac et 15% de CAP-BEP non spécialisés. A l'entrée en formation, 75% des diplômés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 10 ans (en moyenne depuis 8 ans).

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

76% des diplômés avaient le statut d'élève pendant la formation et les autres, celui de salarié.



Etaient-ils en formation partielle ?

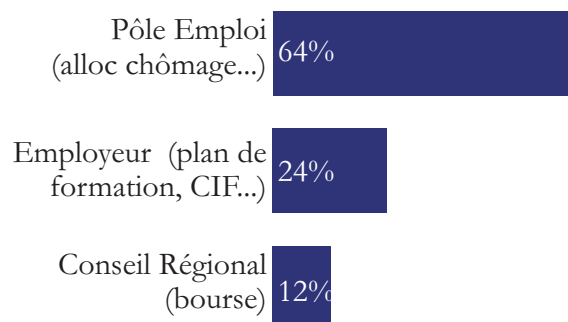
22% des diplômés ont déclaré être en formation partielle.

90% étaient en formation passerelle (détection d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation).

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

La totalité des diplômés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 64% ont perçu une allocation Pôle Emploi, 23%, une rémunération employeur et 12% une bourse du Conseil Régional, etc..



Il semble y avoir un problème de cohérence entre le statut professionnel renseigné et la ressource financière déclarée.

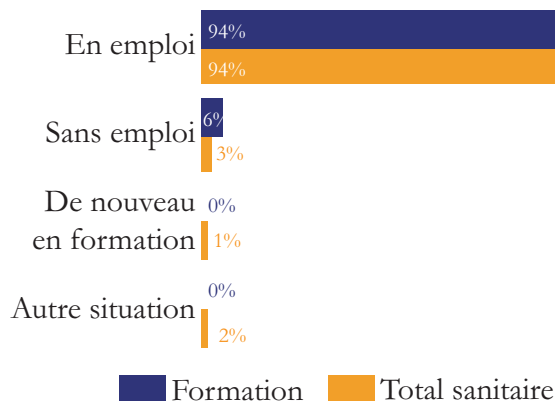


LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

94% des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation, soit un taux d'emploi comparable à celui de l'ensemble des formations sanitaires.

Cette part est nettement supérieure au pourcentage enregistré pour les diplômés de 2014 (+6 points).



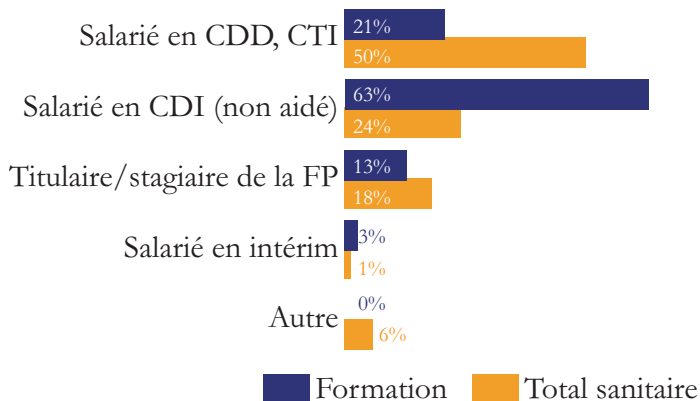
NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

83% des diplômés exerçaient le métier d'ambulancier et les 17% restant ceux d'aide-soignant, d'auxiliaire de vie sociale, agent social ou un autre métier hors domaine sanitaire et social.

En 2014, 90% des personnes en emploi exerçaient le métier d'ambulancier. Si le taux d'emploi est en augmentation la correspondance entre formation et emploi est, toutefois, en recul.

Quel était leur statut professionnel ?

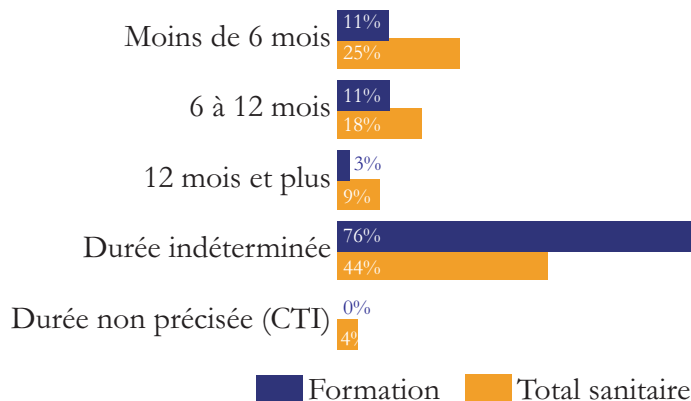


76% des diplômés étaient en emploi stable* (*versus* 48%), 63% en CDI (part supérieure de 39 points à la moyenne des diplômés sanitaires).

21% des diplômés étaient en CDD (50% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Aucun n'était en contrat aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



76% des diplômés occupaient un emploi à durée indéterminée (44% pour l'ensemble des diplômés des formations sanitaires).

22% des ambulanciers occupaient un emploi de durée inférieure à 12 mois (*versus* 43%) et 2% d'une durée de 12 mois et plus (contre 9%).

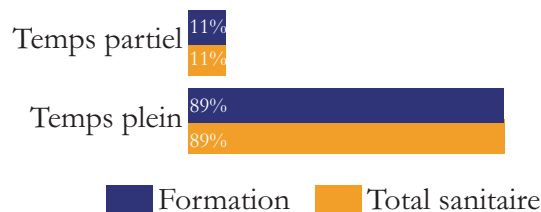
* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



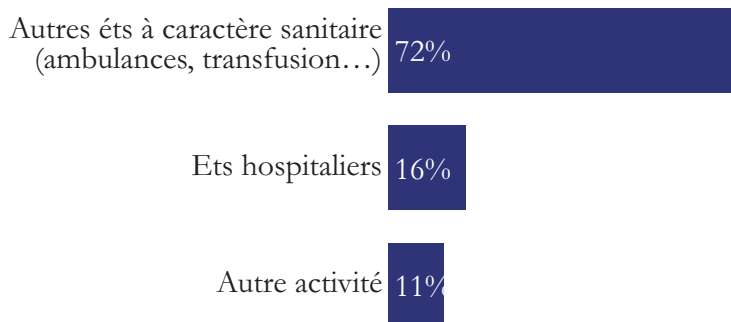
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quel était le temps de travail ?

89% des diplômés exerçaient une activité à temps plein, comme l'ensemble des formations sanitaires. 4 personnes travaillaient à temps partiel, subi dans la moitié des cas.

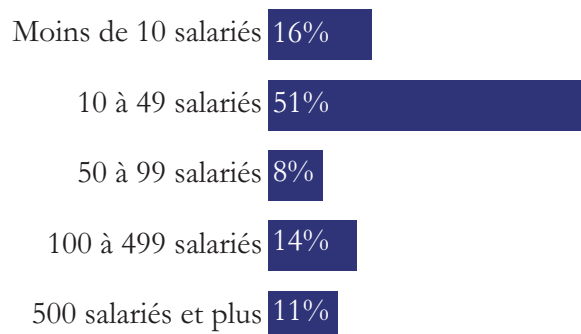


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



89% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement à caractère sanitaire (ambulances, transfusion...) ou hospitalier. Les établissements à caractère sanitaire enregistrent une diminution de leur poids (-18 points) au profit, essentiellement, des hôpitaux (+11 points).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



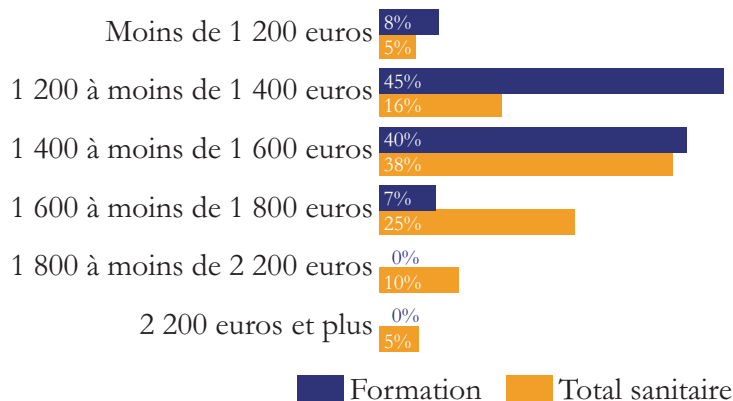
67% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés (51% dans une structure de 10 à 49 salariés). Cette part est en recul de 23 points par rapport à la cohorte 2014 (cf. renforcement des établissements hospitaliers évoqué ci-contre).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

50% des diplômés déclaraient gagner de 1 000 à 1 400 euros nets mensuels (19% pour l'ensemble des formations sanitaires sur cette tranche).

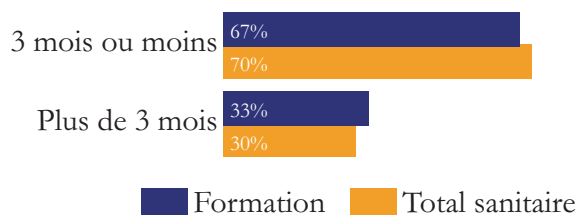
A noter la sur-représentation sur les tranches de salaire inférieures et l'absence sur les tranches supérieures.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 389€, inférieur de 209 € (soit -15%) à celui perçu par l'ensemble des formations sanitaires (1 598 €).



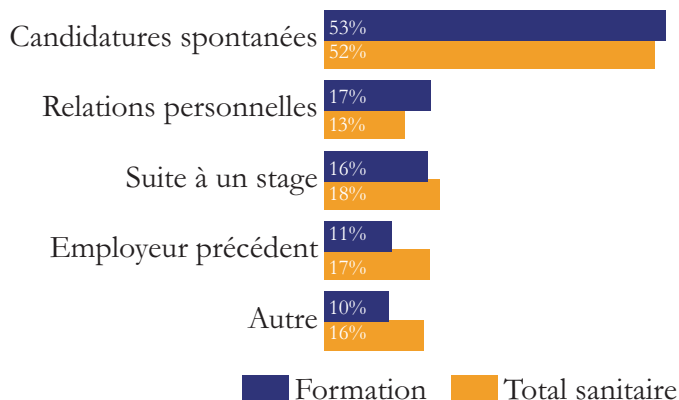


Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



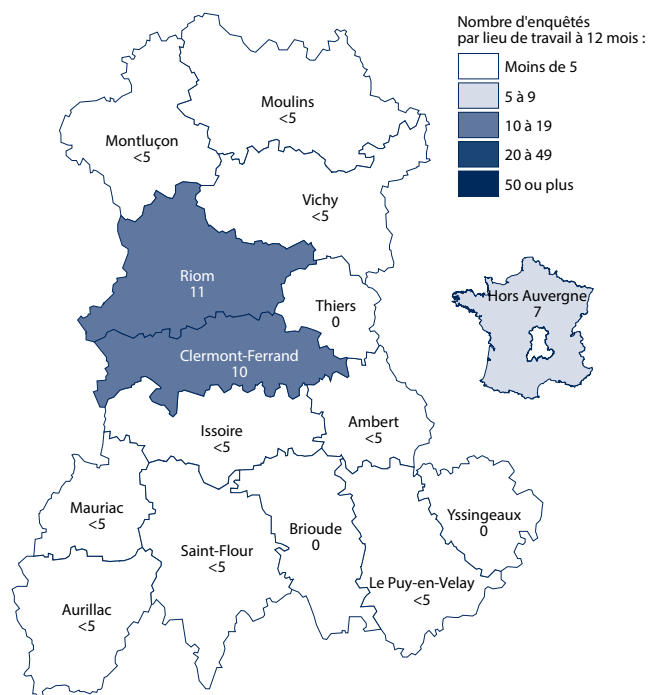
67% des diplômés ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (70% pour l'ensemble des formations sanitaires). La vitesse d'insertion est comparable à celle de l'ensemble des formations sanitaires (3 mois en moyenne).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (53% des diplômés contre 52% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant les relations personnelles (17% contre 13%) et le stage (16% *versus* 18%).

Quel était le lieu de travail ?



25% des diplômés travaillaient sur le COTEF de Riom, 24% sur celui de de Clermont-Ferrand et 17% exerçaient hors Auvergne (aucun en Rhône-Alpes).

En moyenne, 12 mois après leur sortie, 61% des diplômés auvergnats travaillaient sur leur territoire de résidence antérieur.

Avaient-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

33% des diplômés, en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 37% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

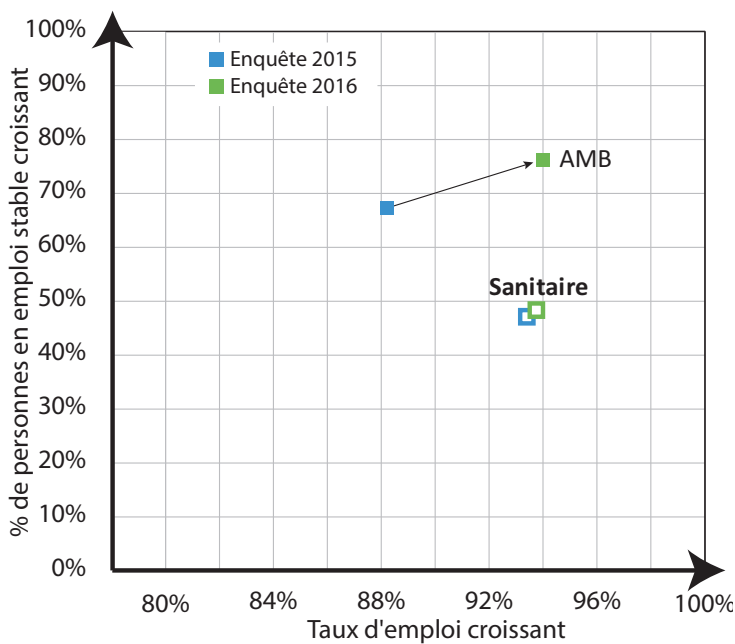
- ✓ pour 59% d'entre eux, identique à celui occupé à 12 mois (contre 73%),
- ✓ un contrat précaire (CDD, intérim...) dans 50% des cas *versus* 78%,
- ✓ exercé auprès d'un employeur différent de l'actuel, mais relevant du champ sanitaire et social pour 91% des diplômés (contre 92%).



SYNTHÈSE

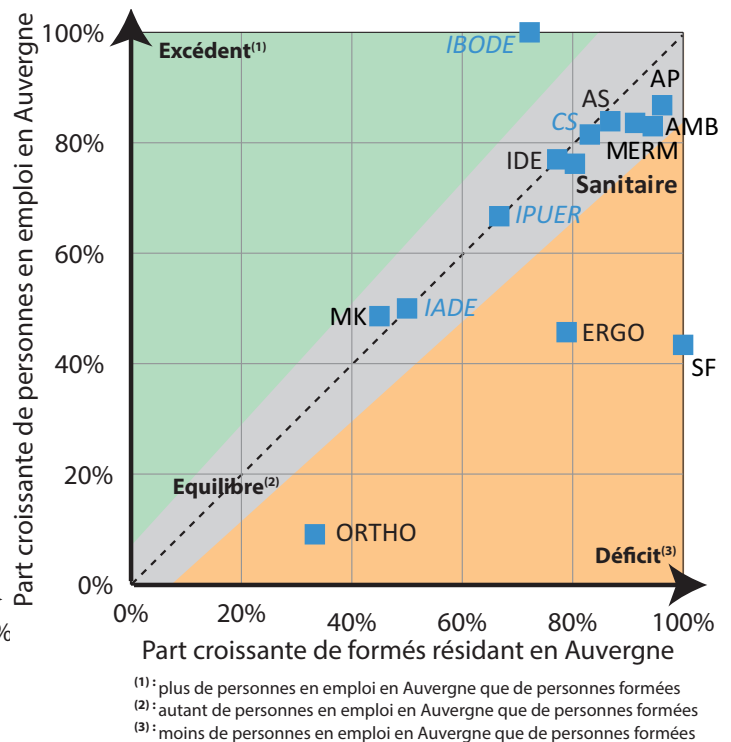
Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de la formation d'ambulancier enregistrent, comparativement à l'ensemble des sortants de formations paramédicales et de sages-femmes, une évolution atypique avec une croissance du taux d'emploi et de la part d'emploi stable entre diplômés de 2014 et de 2015. Ainsi, le taux d'emploi des ambulanciers augmente de 6 points (+0 point pour l'ensemble des diplômés sanitaires) et le taux d'emploi stable de 9 points (moins d'un point pour les formations sanitaires).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le solde d'ambulanciers est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 87% des résidents auvergnats et 84% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne. La situation est comparable à la moyenne toutes formations sanitaires confondues.

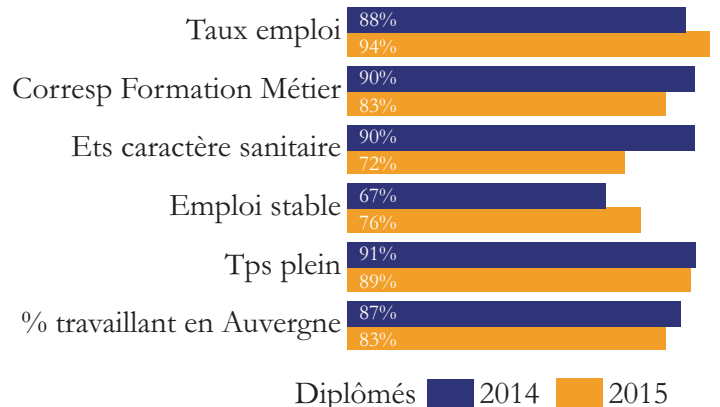


Comparatif de la situation à 12 mois des diplômés de 2014 et 2015

La situation des ambulanciers s'est globalement améliorée sur le marché du travail entre diplômés de 2014 et de 2015.

Ainsi, le taux d'emploi pour les diplômés de 2015 est supérieur de 6 points à celui de 2014 et s'établit à 94%, la part d'emploi stable augmente de 9 points.

Les établissements à caractère sanitaire enregistrent une diminution de leur poids de 18 points. La part des ambulanciers travaillant en Auvergne recule sur les deux vagues de 4 points, celle du temps plein de 2 points, de même que celle des diplômés exerçant le métier d'ambulancier (-7 points).



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AS : Aide-Soignant

AP : Auxiliaire de Puériculture

CS : Cadre de Santé

ERGO : Ergothérapeute

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier Puériculteur

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SF : Sage-Femme



Contact : CARIF OREF Auvergne
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

